

*Les subsides*

tous les jours faire leurs courses. Ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres.

Le député voulait savoir combien de bureaux de poste je souhaiterais voir fermer. J'imagine que le précédent gouvernement n'en aurait fermé aucun et que c'est le contribuable canadien qui aurait payé l'addition de la totalité de ces bureaux. Ce régime avait une attitude de parfait je-m'en-foutisme. Je pense toutefois que nous devons trouver des moyens d'adapter le service à la réalité d'une manière efficace et équitable. Il était logique d'abandonner le chemin de fer quand plus personne ne l'utilisait. Toutefois, cela ne coûtait pas des millions de dollars au gouvernement de le garder prétendument en service quand il n'était pas tellement efficace. Il y a d'autres moyens de transport. On utilisait la route, et cela marche ainsi dans certaines régions.

Pour ce qui est des superboîtes aux lettres, les membres du comité ont exprimé de profondes inquiétudes. Le député de Gander—Twillingate a une boîte aux lettres verte au bout de son chemin depuis 30 ans, et ne s'en est jamais plaint. Je ne sais pas s'il lui est arrivé seulement d'écrire une lettre. Peut-être voudra-t-il nous en dire plus. Je vous parie qu'une superboîte vaudrait beaucoup mieux que les vieilles dans certaines régions, si l'on effectue les réparations que nous avons demandées.

**M. Keeper:** Madame la Présidente, ma question au sujet de la superboîte portait sur le remplacement du service sur les routes rurales, de la livraison du courrier à domicile dans les zones rurales, par des superboîtes. C'est le plan que le comité étudie actuellement. Le député a dit qu'il voulait faire arranger ces boîtes. Approuve-t-il le remplacement de la livraison du courrier à domicile dans les zones rurales par ces boîtes?

**M. Holtmann:** Madame la Présidente, la livraison du courrier à domicile dans les zones rurales n'est pas tellement fréquente. Je ne sais pas où le député est allé se promener. Il y a cependant des boîtes aux lettres vertes complètement délabrées dans un tas de petits coins du Canada rural. Elles sont là depuis 30 ans. A mon avis, la superboîte est au moins supérieure à cela. C'est une des questions qu'ont posées de nombreux députés du comité. Nous avons abondamment discuté du fait qu'il fallait réparer les superboîtes aux lettres pour qu'elles puissent remplacer avantageusement les boîtes vertes. Sinon, cela ne servait à rien de les installer. On nous a donné l'assurance que leur mécanisme allait être réparé pour garantir une parfaite sécurité. Nous verrons bien si ce travail est correctement fait. C'est une préoccupation qui a en tout cas été formulée. Je suis convaincu que le comité va l'aborder dans son rapport à la Chambre, mais je ne peux pas le garantir.

**M. Fretz:** Madame la Présidente, j'aimerais féliciter le député de Selkirk—Interlake (M. Holtmann) d'avoir une telle adresse. Il s'est servi de sa vaste expérience de président de comité pour nous faire part de ses informations. Il a fait un excellent travail. Je constate qu'il a une perception extraordinaire des problèmes que connaît Postes Canada. J'ai eu le privilège de siéger au comité pendant quelques heures ce matin et d'observer la manière remarquable dont il s'acquittait de sa tâche de président.

Je voudrais poser une question au député. Comme il le sait, le NPD a voté avec les libéraux et les conservateurs en faveur

de la création d'une société d'État appelée Postes Canada. A ce moment-là, le gouvernement voulait que la Société canadienne des postes en arrive à faire ses frais dans un délai de cinq ans. Étant donné la vaste expérience du député en ce domaine, nous dira-t-il pourquoi le NPD a changé d'avis?

• (1230)

**M. Holtmann:** Madame la Présidente, je ne peux dire exactement ce que le parti essaie de faire pour devenir plus populaire au Canada. Il tente diverses choses et je présume qu'il réussit à berner les Canadiens de temps à autre. Je recommande au député néo-démocrate membre du comité de chercher à apporter des changements à la société d'État au moyen du comité. A mon avis, c'est une solution très efficace en vertu du nouveau Règlement et du nouveau mandat qui nous ont été accordés. Les sociétés d'État posent des problèmes mais nous avons un mécanisme qui permet d'y remédier. Je pense que notre façon de procéder s'est révélée fort satisfaisante et qu'elle continuera de l'être même si nos témoins abordent d'autres questions.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** La parole est au député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin). Il reste une minute.

**M. Tobin:** Madame la Présidente, je voudrais simplement dire au député qui vient de parler qu'il s'est emporté et a parlé en termes éloquents aujourd'hui. Il a présenté un plaidoyer vibrant et convaincant en faveur d'une attitude quasi-indéfendable du gouvernement. Je ne suis pas d'accord avec lui, mais j'admire le cran qu'il a manifesté en tentant de défendre le gouvernement.

Le député est président du comité qui étudie la question et propose des recommandations au gouvernement. Malgré tout ce qu'il a dit aujourd'hui, peut-il donner au député que je suis, représentant d'une circonscription rurale de Terre-Neuve, l'assurance que les habitants des régions rurales de Terre-Neuve continueront à bénéficier d'un service postal rural? Quand il dit pour l'effet «On s'en moque!», je réplique «Pas moi!» Les ruraux qui ne reçoivent qu'un minimum de service du gouvernement y attachent de l'importance, et nous voulons qu'il nous donne l'assurance, à titre de président du comité, que nous conserverons effectivement le service rural que nous connaissons à l'heure actuelle, comme lui et son comité l'ont recommandé. Nous donnera-t-il cette assurance?

**M. Holtmann:** Madame la Présidente, je me réjouis de la question du député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin). J'aurais aimé qu'il assiste aux audiences de notre comité.

**M. Tobin:** Je n'en fais pas partie.

**M. Holtmann:** J'ai déjà dit qu'il importait peu que l'on soit membre ou non du comité. Le député soulève une question très valable qu'il n'est pas le seul à évoquer, car d'autres députés de tous les partis en ont fait autant. Il demande si les Canadiens des régions rurales bénéficieront encore du service postal. Je puis l'assurer que personne d'entre nous à la Chambre ne voudrait leur refuser le service postal.

**M. Tobin:** Vraiment?

**M. Holtmann:** Je suis sûr que vous aurez un service postal.